

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

---

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, que le conseil municipal de Paspébiac adoptera le budget pour l'exercice financier 2019 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021 lors d'une **séance extraordinaire qui aura lieu le mardi 18 décembre 2018 à 19h à la salle municipale** située au 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Citoyens, 5 Gérard-D. Lévesque Est à Paspébiac.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Paspébiac, le 10 décembre 2018 et publié le même jour sur le site internet de la Ville.

Me Karen Loko  
Greffière